

Réunion du 10 mars 2017 : Devenir des bâtiments communaux au centre Bourg

- Revoir fonctionnalité des différentes salles communales (mairie, bibli, salles des Associations, salle Jean Bosco, salle des chasseurs, salle Chamussy, salle d'évolution école...)
- Demandes d'utilisations : stockage, MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), salle polyvalente (culture, artistique, sport type « dojo » ou autre, expo, salle pour arts plastiques école,

Reconfiguration de l'espace :

- Déplacer la mairie et/ou agrandir la mairie (accessibilité)
- Création de logements à la place de la mairie
- Déplacer la bibliothèque et/ou agrandir
- Transformation des salles « bibliothèque et associations » en logements
- Déplacer école
- Besoin de places de stationnement : bus, camion, voitures..
- Achat terrain (propriété BETIN) pour reculer le bâtiment et créer parking pour une ouverture du centre bourg
- Inverser mairie/commerce (redistribution des bâtiments)
- Aménagement d'un espace extérieur de rencontre (jeux, pétanque...)

Bâtiment actuel :

- Commerce (bar, épicerie, tabac)/ agrandissement (grande terrasse)
- Auberge, restauration
- Salon de coiffure
- Boucherie
- Cabinet médical
- Point retrait d'argent
- Espace vente de producteurs locaux, marché
- Salle polyvalente (accessible au bar, à la bibliothèque, socio-culturel...)

Patrimoine :

Four à pain
Façade du local de stockage des associations

Services à la personne :

- Accueil personnes âgées (mini foyer...)
- Accueil d'enfants pour activités diverses (jeux, TAP, sorties..)
- Rez de chaussée avec logements PMR
- Logements à l'étage

Divers :

- Vétusté du bâtiment
- Amiante
- Aide financière de l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)
- École d'architecture de St Etienne (contacts)
- Contacts avec architectes et bailleurs sociaux ?
- Services de la communauté d'Agglomération
- Respect règles d'urbanisme

Une prochaine réunion **participative** sera programmée avec des professionnels du bâtiment qui pourront déjà donner quelques orientations possibles au vu des propositions faites, de la configuration du centre bourg, des contraintes d'urbanisme et de l'état de l'existant.